



Les bourses de la Fondation Partenariale Grenoble INP accompagnent les étudiants

En cette rentrée universitaire, certains étudiants ont la possibilité d'intégrer une école ou de poursuivre leurs cycles d'étude, uniquement grâce au soutien de bourses. La Fondation Partenariale Grenoble INP est engagée dans cette voie depuis sa création en 2010, pour que tous les jeunes talents puissent bénéficier des enseignements des écoles d'ingénieurs de Grenoble INP.

A travers la Fondation Partenariale Grenoble INP, les mécènes et entreprises partenaires se mobilisent pour relever les défis de demain, autour d'actions concrètes et de valeurs partagées. Soutenir les étudiants les plus brillants et attirer en France les meilleurs talents étrangers sont au cœur des préoccupations de Grenoble INP.

La réponse de la Fondation Partenariale Grenoble INP se décline en un triptyque de bourses qui sont attribuées à des étudiants méritants, dans le respect des trois principes fondateurs de la stratégie de développement de la fondation : la citoyenneté, l'excellence et l'international.

Les bourses de citoyenneté sont attribuées, depuis deux ans, aux étudiants (boursiers « taux zéro » de l'Education Nationale) qui, n'habitant plus chez leurs parents, ne bénéficient d'aucune aide pour le logement. Elles consistent en une allocation de 140€ par mois la première année. En 2012, ce sont 25 boursiers qui en bénéficient, mais l'ambition de la Fondation Partenariale Grenoble INP est de soutenir environ 240 boursiers à la rentrée 2013.

Les bourses de soutien exceptionnel sont accessibles à tous les étudiants, de la prépa à la thèse. Elles concernent les étudiants dont le dossier est excellent et qui font face à de réelles difficultés financières et/ou de santé (handicap, maladie longue durée, soutien de famille...). Actuellement, une étudiante en master 2 Recherche aménagé en bénéficie et perçoit 1 150€ par mois.

Les bourses d'excellence sont attribuées aux étudiants étrangers venant suivre les enseignements des masters internationaux de Grenoble INP. L'objectif de ces bourses est d'attirer sur les formations d'excellence les meilleurs étudiants étrangers. Ces bourses sont attribuées sur critères d'excellence scolaire pour toute la durée du master (un ou deux ans), de l'ordre de 1 100€ par mois. Actuellement, neuf bourses d'excellence sont accordées, dont deux spécifiquement sélectionnées par des industriels partenaires qui ont participé avec Grenoble INP au choix des candidats.

Vanessa Bernier, une boursière exemplaire

Titulaire d'une bourse de soutien exceptionnel, Vanessa Bernier est une étudiante peu ordinaire : à 35 ans, en situation de handicap et mère de famille, elle suit depuis 2012 un master à Grenoble INP. Sa motivation, l'excellence de son dossier d'études et la qualité de son projet professionnel ont conduit la Fondation Partenariale Grenoble INP à la soutenir.

« Sans cette bourse, j'aurais sans doute dû abandonner mon cursus. Elle m'a permis de m'équiper en matériel divers (informatique...), mais aussi d'assumer les importants frais de transport quotidiens pour me rendre à l'école (3 heures de route) », affirme Vanessa. « Cette bourse est aussi une reconnaissance de mon travail par l'école et les enseignants. Je me sens soutenue autant dans mon projet que de manière personnelle. Cette bourse symbolise pour moi parfaitement le slogan de Grenoble INP, "Accélérateur d'avenirs" ! »

Pour en savoir plus sur Grenoble INP : www.grenoble-inp.fr

A propos de la Fondation Partenariale Grenoble INP :

▶ Date de création : juillet 2010 ▶ Membres fondateurs : Schneider Electric, l'UDIMEC, Grenoble INP, EDF, STMicroelectronics, Grenoble INP Alumni ▶ Président : Claude Ricaud (Schneider Electric) ▶ Administrateur général : Brigitte Plateau (Grenoble INP)